



CTSD du 6 septembre 2018
Déclaration du SNUipp-FSU 93

Monsieur le directeur académique,

Mesdames, messieurs,

« À force de ne pas juger les professeurs, ça fait quinze ans qu'on flingue 20% d'une génération [d'élèves]. C'est criminel. » Ces termes, dignes du café du commerce, viennent d'être tenus sur les ondes d'une des radios les plus écoutées par Benjamin Griveaux, porte-parole du gouvernement.

C'est comme cela que ce gouvernement travaille : d'abord, faire peur à la population en accusant les fonctionnaires, et les enseignants en particulier, de tous les maux. Ensuite, prendre des décisions qui visent à faire exploser cet outil de redistribution si précieux que sont les services publics. Sans ces outils de redistribution, la France ne connaîtrait pas un taux de pauvreté de 14%, ce qui est toujours trop bien sûr, mais de 22%, soit près du ¼ de la population. Mais où avons-nous la tête ? Ce gouvernement est au service des plus riches, les 14 milliards qui manquent au budget de l'Etat pour les arbitrages 2019 ont été offerts aux plus fortunés sous forme de cadeaux fiscaux : il va maintenant falloir que tout le reste de la population se serre la ceinture.

En lien avec la déclaration de Monsieur Griveaux, le SNUipp-FSU 93 vous alerte, Monsieur le directeur académique, sur le fait que le salaire au mérite, qui va commencer avec les 2000 euros promis aux collègues de REP+ en fonction de leurs résultats, va à l'encontre du soutien dont les enseignants ont besoin. La mise en concurrence des enseignants et des écoles a fait suffisamment de ravage dans les pays anglo-saxons pour que l'on s'épargne ces dégâts dans notre pays. De la même manière, des évaluations nationales standardisées qui seront analysées par un logiciel ministériel, et qui aboutiront à définir des « profils d'élèves » dès le CP, sont des leviers de destruction de la professionnalité enseignante.

Sur les questions générales relatives à l'école, nous tenons également à vous faire savoir, Monsieur le directeur académique, que nous sommes choqués par les changements effectués sur les programmes nationaux alors même que le ministre s'était engagé à ne pas les modifier. D'autant plus que ces changements représentent, pour l'essentiel, une mise en cause des cycles et une obligation de rendre central, en lecture, le travail sur les correspondances lettres/sons, c'est-à-dire le contraire de ce qui manque à nos élèves au vu des évaluations internationales PIRLS.

Mais comme il nous est encore possible de travailler sérieusement dans les instances départementales de l'Education nationale, revenons à notre CTSD de cette rentrée 2018.

Afin de ne pas transformer l'expérience des effectifs réduits des CP et CE1 en Education prioritaire en épreuve pour tous les collègues, nous vous formulons les demandes suivantes :

- Obtenir une dotation suffisante lors des discussions budgétaires qui vont commencer, pour qu'à la prochaine rentrée la pression du « 100% de réussite » s'accompagne des postes nécessaires : baisse des effectifs dans toutes les classes, RASED, décharges de direction intégrant ces dispositifs, maîtres supplémentaires, remplaçants, CASEH et référents handicap, AVS, Formateurs, etc.
- Intégrer tous les dispositifs CP et CE1 dans le nombre total des classes des écoles. Nous sommes parvenus au point que le SNUipp-FSU 93 redoutait : la carte scolaire ne peut plus se faire dans l'équité et la transparence, les directeurs-trices eux-mêmes ne savent plus où en est leur école. Il est urgent de clarifier tout cela, et cette amélioration possible est dans vos mains.
- Nous demandons à connaître combien de groupes CP et CE1 à effectif réduit se retrouvent finalement à 2 groupes dans le même local. Par ailleurs, un état des lieux des problèmes de locaux en général sur les écoles devra être fait rapidement dans notre département.

Enfin, la nouvelle carte de l'Education prioritaire doit être élaborée cette année. Nous demandons, monsieur le directeur académique, à être associés au travail préparatoire. Notre expertise doit continuer à être reconnue, et les éléments que nous apporterons permettront de prendre en compte des situations qui ne devront pas être oubliées.

Nous allons maintenant vous présenter les situations des écoles qui nous ont transmis leurs besoins en termes d'ajustement de carte scolaire pour cette rentrée, nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à nos interventions.